

**OBJET ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION
PROLONGATION DE L'ACI MENE SUR SAINT-BERNARD A LA MONTAGNE**

ASSURER L'INSERTION DES JEUNES DANS LA CITE

Lors de la séance du Conseil Municipal du 24 avril 2010, vous avez décidé de la réalisation d'un Atelier Chantier d'Insertion sur le quartier de Saint-Bernard, avec notamment comme objectif de réhabiliter le CASE.

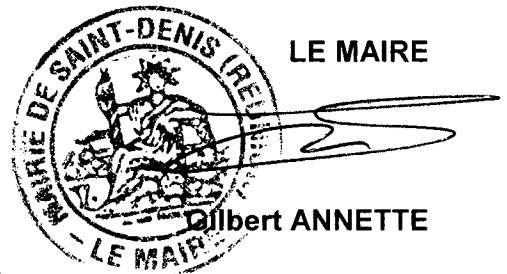
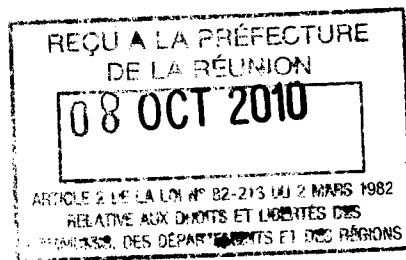
Pour une meilleure sécurisation du site réhabilité, il convient de prolonger de trois mois l'ACI en cours afin de réaliser une clôture.

L'ALIE, chargée assurant le portage du chantier a engagé toutes les démarches auprès des services de l'Etat afin de s'assurer de la prise en charge des financements complémentaires.

Une subvention de 29 470,00 € a été inscrite au profit de l'ALIE pour mener à bien l'ACI.

En conséquence, je vous demande de m'autoriser à signer tous les actes concernant cette affaire.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



**OBJET ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION
PROLONGATION DE L'ACI MENE SUR SAINT-BERNARD A LA MONTAGNE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 10/5-17 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur LOWINSKY Jacques, Conseiller Municipal, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Solidarités ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Autorise le Maire à signer tous les actes concernant cette affaire.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le - 6 OCT 2010

